



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 mars 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Catherine NONNOTTE-BOUTON

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 mars 2024
Date de publication : 22 mars 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

BERTHAUD Mathieu donne procuration à ROCHE Paul, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

Objet : Classement dans le domaine public communal d'une impasse dépendant de l'avenue du Maréchal Juin

Rapporteur : Monsieur Mohamed MBITEL

Par délibération n° DCM-2023-017b du 20 mars 2023, le Conseil Municipal a décidé la cession au profit de la société France Béguinages d'une emprise foncière de 5205 m² au sein de la zone à urbaniser du Boichot en vue d'y construire un habitat inclusif de 22 logements qui s'adresse aux seniors autonomes ou en perte partielle d'autonomie du fait de leur âge ou de leur handicap.

Ce projet sera dans un premier temps desservi par l'avenue du Maréchal Juin, au niveau du Tabac Presse du n° 351, via la parcelle cadastrée section CP n° 623 récemment acquise par la Ville de Dole.

Pour des raisons techniques concernant le raccordement aux réseaux urbains et conformément à son usage futur dans l'aménagement du Boichot, cette impasse dépendant de l'avenue du Maréchal Juin pourrait être classée dans le domaine public communal selon les dispositions de l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 13 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée section CP n° 623 d'une contenance de 786 m².

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Pôle Topographique de Gestion Cadastre-Centre des Finances Publiques-3 rue Victor Bérard-39300 Champagnole

Fait à Dole, le 18 mars 2024.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNON



